

Investir Au Maroc

Le Maroc, une destination d'investissement attrayante



Sommaire

Indicateurs clé	4-8
Infrastructures	9 -10
Axes stratégiques du développement majeurs du Maroc	11-14
Avantages comparatifs du Maroc	15
Attractivité des investissements directs étrangers	16-20
Juridique: les principales formes de sociétés	21-23
Principales dispositions de la fiscalité marocaine	24
Juridiques: les principales formes de sociétés	25
Indicateurs sociaux	26
Report de l'entrée en vigueur des mesures sur les prix de transfert	27
Structures d'accueil spécifiques	28-30

Edito

Zakaria FAHIM
Managing Partner, BDO Maroc



Dans le contexte mondial actuel, le Maroc se révèle être une destination d'investissement de premier plan, grâce à sa stabilité politique, son emplacement stratégique et ses infrastructures de qualité. Sa politique proactive d'attraction des investissements étrangers en fait une plateforme idéale pour la fabrication et l'exportation.

Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le pays poursuit une transformation économique pour devenir un hub africain clé, notamment via le Casablanca Finance City qui attire des initiatives comme Africa 50.

Cette dynamique se voit dans le soutien à l'emploi, l'attraction des investissements étrangers et l'accent mis sur des secteurs vitaux tels que l'automobile électrique, le tourisme et l'aérospatiale, sans oublier un investissement considérable dans les énergies renouvelables.

Le Maroc s'est positionné comme leader en matière d'investissements directs étrangers (IDE) en 2023, attirant près de 34 milliards de dollars en projets Greenfield, se classant ainsi parmi les destinations les plus attractives pour les IDE.

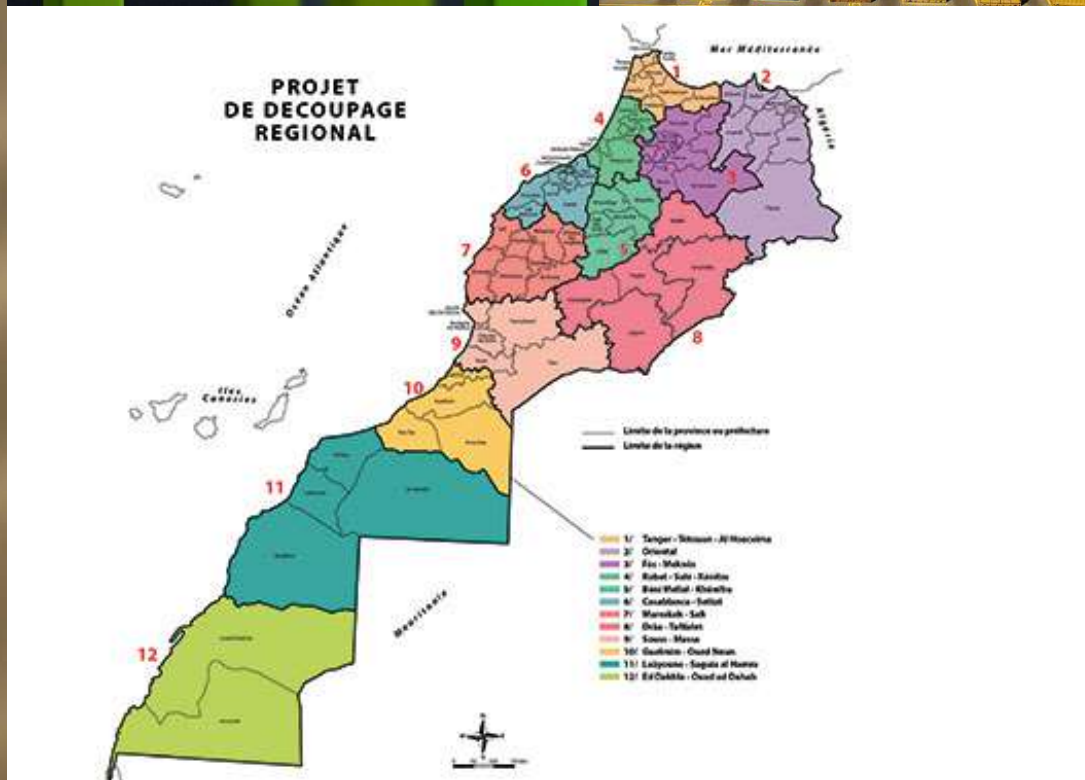
Les investisseurs profitent d'un environnement juridique et fiscal incitatif, renforcé par la Charte d'investissement et des plans d'accélération industrielle qui favorisent l'intégration des chaînes de valeur et les collaborations entre grandes entreprises et PME.

Avec des incitations telles que des exemptions fiscales, des avantages douaniers et des subventions, le Maroc s'engage à stimuler l'investissement dans des zones clés, offrant un cadre dynamique et compétitif pour les affaires. Nous encourageons les investisseurs internationaux à saisir les opportunités qu'offre le Maroc, bénéficiant de son positionnement stratégique, de sa main-d'œuvre qualifiée et d'un environnement favorable à l'investissement.

Rejoignez-nous pour un avenir prospère, marqué par la croissance durable et l'innovation.

Indicateurs clés

Investir au Maroc



Indicateurs clés

Investir au Maroc

Maroc en Mouvement : Perspectives Démographiques et Économiques :

Avec une population dynamique de plus de 37 millions, le Maroc affiche une croissance de 2,8 %, malgré un taux de chômage de 13,3 % et une inflation de 6,8 %. Cet aperçu économique et démographique met en avant les principaux indicateurs du marché du travail, du niveau de vie, et de la démographie.

L'engagement du Maroc envers le développement durable et une économie inclusive est souligné, illustré par des icônes qui rendent les données facilement digestibles. Ce condensé révèle un Maroc en pleine mutation, prêt pour l'avenir.



Horloge de la population

37 267 817

GMT+1 : 15/03/24 12:44:57



Taux de croissance
+ 2,8 %



Taux de chômage
+ 13,3 %



Inflation
+ 6,8 %



Economie

Comptes nationaux
Conjoncture et prévision
économiques
Conjoncture entreprise



Marché du travail

Activité Emploi
Chômage



Revenu & conditions de vie

Niveau de vie
Conditions d'habitation
Nutrition et santé



Population & démographie

Recensement général
Structure de la population
Naissance et fécondité



Développement durable

ODD
Agenda 2063
Développement humain



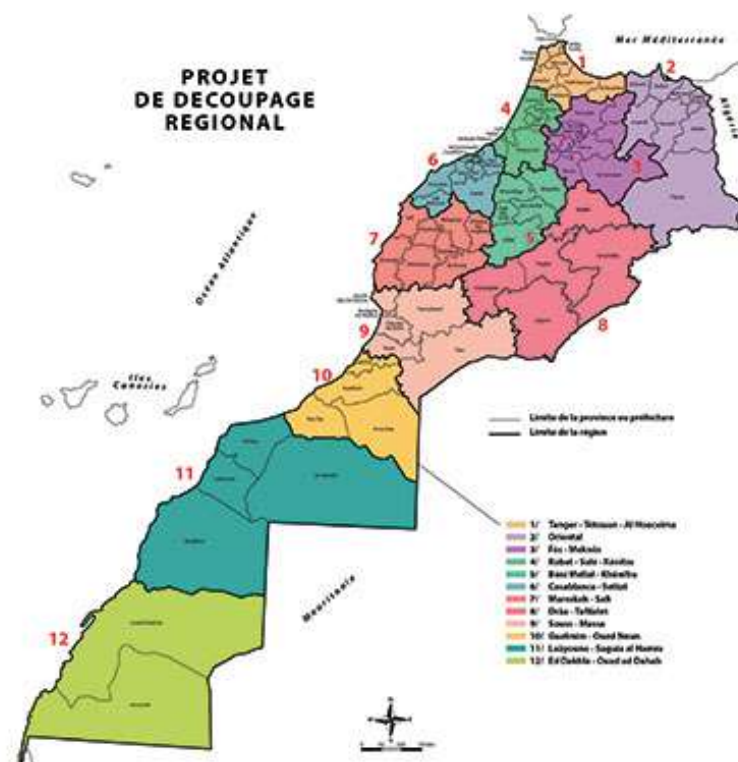
Le nouveau modèle de développement

Transformation structurelle
Capital Humain
Inclusion Sociale

Indicateurs clés

Investir au Maroc

- Marché financier émergent (76 sociétés cotées, 30 obligations cotées en 2022). En 2022, Casablanca est classée 57ème au niveau du classement des plus grandes places financières mondiales, la 4ème au moyen Orient et Afrique du nord (MENA) et 1ère du continent.
- Métiers mondiaux : tourisme, offshoring de services, agro-alimentaire, textile et cuire, électronique , industrie automobile, solaire, aéronautique, etc.
- Proximité du marché européen : 15 kilomètres.
- l'Union européenne, 1er partenaire commercial (client et fournisseur).
- Après UE, Chine, USA et Arabie Saoudite sont les principaux fournisseurs/ Les principaux clients après UE sont Inde & USA.
- Détient plus de 70% des réserves mondiales de phosphate et premier exportateur au monde.
- Des milliers de KM de cotes avec des eaux riches en faune.
- Bénéficie d'infrastructures parmi les plus développées du continent Africain.
- Bonne stabilité politique comparée à beaucoup d'autres pays Africains.
- Pays reconnu pour son ouverture culturelle, la douceur de son climat et sa diversité géographique..



Indicateurs clés

Economie

- Taux de croissance moyen du PIB proche de celui des pays émergents et au dessus de la moyenne européenne
- Inflation gouvernée.
- Pour stabiliser le déficit commercial et entamer sa réduction, le Maroc a adopté les dispositifs suivants: Favoriser l'export des phosphates et de l'automobile, deux secteurs locomotives. Donner un nouveau souffle aux secteurs traditionnels comme le textile et l'agroalimentaire, Réduire la facture énergétique. Maîtriser les importations des produits de consommation en encourageant la substitution par la production locale et en renforçant les systèmes de contrôle des importations et de défense commerciale.
- Classé 2ème en Afrique du Nord en terme de prospérité, et de bien être précédé par la Tunisie, Le Maroc a nettement reculé dans le classement de l'indice de la prospérité et du bien-être. Santé, éducation et liberté personnelle sont tout particulièrement le talon du Royaume.
- Source « THE LEGATUM INSTITUTE »



Indicateurs clés

Investir au Maroc

Indicateurs de croissance

Indicateurs	2020	2021	2022 (estimée)	2023 (estimée)
PIB (milliard USD Courants)	121,348	142,867	138,052	138,781
PIB (Croissance annuelle en%, prix constant)	-7,187	7,93	1,135	2,968
PIB par habitant (USD)	7817,35	8353,358	8365,89	8532,275
Endettement de l'État (en % du PIB)	72,248	68,94	68,788	68,321
Taux d'inflation (%)	0,622	1,4	6,647	4,58
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-1,166	2,27	-4,32	-3,735

Indicateurs socio-économiques

Indicateurs	2020	2021	2022 (estimée)	2023 (estimée)
Taux de chômage (%)	12,2	11,9	12,9	10,964
Taux de change annuel moyen pour 1 USD (Dirham marocain MAD)	-4,32	-3,735	(Données non fournies)	(Données non fournies)

Répartition de l'activité économique par secteur (2022)

Secteur	Employés en % de l'effectif total	Valeur ajoutée en % du PIB
Agriculture	29,3	11,68
Industrie	23,2	26,13
Services	47,4	50,82

Indicateurs clés

Economie (suite)

Le système économique se caractérise par une grande ouverture vers l'extérieur se traduisant notamment par la signature de plusieurs accords de libre-échange :

- L'accord de libre échange avec l'Union européenne (ZLE).
- L'accord de libre-échange avec les États-Unis.
- L'accord de libre échange avec la Turquie.
- L'accord de libre-échange avec les pays arabes méditerranéens (Accord d'Agadir) qui comprend la Tunisie, la Jordanie et l'Égypte.
- L'accord de libre échange avec les Émirats arabes unis.
- L'accord de libre-échange avec la Grande Zone Arabe prévoit une suppression totale des droits de douane entre les pays signataires de l'Accord (Maroc, Tunisie, Libye, Égypte, Liban, Syrie, Palestine, Jordanie, Irak, Koweït, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Oman, Qatar, Bahreïn et Yémen).
- **Expansion des accords** : La Corée du Sud et la Russie visent des accords de libre-échange avec le Maroc pour accéder à de nouveaux marchés.
- **Union économique eurasiatique** : La Russie souhaite intégrer le Maroc dans une zone de libre-échange nord-africaine connectée à l'UEE.
- **Cadre légal du commerce** : Avec le décret n°2-22-30, le Maroc renforce la gestion des tarifs douaniers et la protection de sa production.
- **Bilan des accords** : Les accords de libre-échange représentent 77% du commerce extérieur du Maroc, avec une amélioration notable de la balance commerciale.
- **Déficits commerciaux** : Malgré certains déséquilibres, les accords de libre-échange stimulent les investissements étrangers au Maroc.



Infrastructures

Investir au Maroc



Infrastructures

Investir au Maroc

Réseau autoroutier

Le rapport annexé au Projet de loi de finances 2024 révèle que la Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM) planifie un programme d'investissement de plus de 8 milliards de dirhams sur les trois prochaines années. Ce financement permettra de construire les autoroutes Tit Mellil-Berrechid et Rabat-Casablanca, avec une répartition annuelle des coûts et un contrat-programme en préparation pour clarifier le financement et les mesures de redressement de l'ADM. Malgré une dette de plus de 39 milliards de dirhams fin 2022, un chiffre d'affaires croissant et un résultat net positif sont prévus pour 2023, contrastant avec les pertes de l'année précédente.



Chemin de fer

Le Maroc compte 21 aéroports internationaux dont celui de Casablanca, l'un des plus importants d'Afrique. Le Groupe Royal Air Maroc, plus importante compagnie Marocaine est élue « MEILLEURE COMPAGNIE RÉGIONALE EN AFRIQUE » en 2022 prix décerné pour la 7ème fois, par Skytrax.

Le Maroc est actuellement connecté à 56 nations, les destinations marocaines se font à travers 399 routes aériennes à 141 aéroport de la planète.

Pour les années 2024 à 2026, le trafic aérien devrait connaître une évolution annuelle moyenne estimée à 6,4 %, passant de 27 millions de passagers en 2024 à 31 millions de passagers en 2026", indique ce rapport publié sur le site du ministère de l'Économie et des Finances.



Infrastructures

Investir au Maroc

Réseau aéroportuaire

Le Maroc mène en Afrique avec le plus grand réseau ferroviaire de 3,815 km, classé 33e mondial. L'ONCF étend son écosystème avec de nouvelles unités de fabrication et de maintenance de trains, en partenariat avec le privé, pour développer la ligne à grande vitesse vers Marrakech et Agadir. Les revenus de l'ONCF devraient augmenter, atteignant 4,85 milliards de dirhams en 2024, et continuer à croître les années suivantes.



Infrastructures portuaires

Depuis 2007, Tanger-Med surclasse le port de Casablanca et vient d'être classé 1er le plus grand port à conteneurs en Afrique, 23ème au niveau mondiale et le 6ème port le plus efficace au monde en 2022;

Le Maroc a une stratégie ambitieuse pour le développement de ses infrastructures portuaires avec pour horizon 2030, dans le but de consolider sa position en tant que plateforme logistique mondiale.



Le télécommunication et internet

- Le secteur des télécommunications contribue jusqu'au 10% du PIB, principal bénéficiaire des IDE.
- Le Maroc détient le meilleur débit Internet par rapport à ses voisins maghrébins.
- En 2024, le Maroc lancera la deuxième phase de son Plan national pour le développement du haut et très haut débit (PNHD II), avec l'objectif de couvrir environ 1.700 zones territoriales supplémentaires pour améliorer l'accès et la qualité de l'internet dans le pays.



Axes stratégiques de développement



Axes stratégiques de développement majeurs du Maroc

Plan Azur

- Renforcement de l'attractivité touristique
- Créations de 6 stations balnéaires de haut niveau + formation RH
- Objectif initial de 10 millions de touristes atteint



Plans Emergence

- Stratégie de ciblage sectoriel orientée export:
- Développement de nouveaux métiers exemple: offshoring, énergies renouvelables
- L'amélioration de la compétitivité de son label "Made in Morocco", marquant un tournant stratégique dans son commerce et son industrie.
- Mise à niveau compétitivité et modernisation secteurs industriels dont traditionnels



Axes stratégiques de développement majeurs du Maroc

Plan Maroc Vert

- Stratégie d'industrialisation et de modernisation de l'agriculture Marocaine (réduire la dépendance aux aléas climatiques notamment)



Développement des infrastructures

- Parmi les plus développées en Afrique: 20 aéroports internationaux, 43 ports dont 14 ouverts au commerce international parmi lesquels, Tanger Med, 2ème réseau autoroutier d'Afrique, 2120 km de chemins de fer, 1er pays d'Afrique à se doter du TGV, 70 plateformes logistiques



Axes stratégiques de développement majeurs du Maroc

Durabilité :

Guidé par une vision royale solide, le Maroc s'est engagé dans un plan de transition énergétique ambitieux pour devenir l'une des principales références mondiales en matière de durabilité environnementale, se positionnant ainsi parmi les leaders en termes d'écologie et de réduction des émissions de carbone. Cette accélération vers un avenir plus propre se manifeste par l'augmentation significative du déploiement des énergies renouvelables. Le pays vise à atteindre un mix énergétique de 52 % d'ici 2030, en incorporant les sources d'énergie solaire, éolienne et hydraulique.



Axes stratégiques de développement majeurs (suite)

Le Maroc, hub économique et financier en Afrique

De par ses atouts et son histoire, le Maroc se positionne naturellement comme un hub africain des investissements étrangers, et constitue une plateforme légitime facilitant l'accès aux marchés Africains et notamment celui des pays d'Afrique de l'Ouest et centrale.

Partenaire historique

- Le Maroc est un pays Africain
- Œuvré politiquement pour la solidarité et la cohésion africaine depuis 1960 sous Feu Mohamed V
- De nombreuses délégations royales ont développé les relations commerciales et d'affaires
- Nombreux accords signés avec états africains (conventions de non double imposition, ALE en cours de négociation avec UEMOA et CEMAC).
- Accueil de nombreux étudiants africains Francophones
- Importance historique de l'immigration Marocaine au Sénégal

Le secteur privé Marocain reconnu

- Des champions nationaux de divers secteurs Banques, Assurance, Télécom, ciment se sont implantés le plus souvent par croissance externe
- Maroc télécom a acquis les licences des opérateurs historiques de Mauritanie, Burkina, Gabon et Mali
- AWB, BMCE et BP sont notamment implantés dans la majeure partie de l'EUMOA



Avantages comparatifs du Maroc



Avantages comparatifs du Maroc

Investir au Maroc

- De par sa situation géographique stratégique entre l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique, le Maroc représente la porte d'entrée sur l'Afrique subsaharienne.
- Le Maroc intensifie ses efforts pour renforcer ses relations et forger des partenariats stratégiques en Afrique, s'engageant dans une coopération accrue pour promouvoir un développement inclusif à travers la coopération Sud-Sud.
- Les investissements directs étrangers du Maroc en Afrique ont connu une croissance impressionnante, passant d'environ 100 millions de dollars à plus de 800 millions de dollars sur une période.
- Au quatrième trimestre 2023, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), les exportations et importations nationales ont augmenté respectivement de 15,5 % et 15,296 % en glissement annuel. Cette hausse marque une accélération par rapport au trimestre précédent, avec une amélioration notable des exportations de biens de 5,7 % après deux trimestres de baisse.



Attractivité des investissements Directs Etrangers (IDE)

Investir au Maroc

Au cours des récentes années, le Maroc a vu une montée notable dans les investissements Greenfield. En 2023, le pays a établi un nouveau jalon en attirant 34 milliards de dollars en projets Greenfield d'investissements directs étrangers, une somme qui représente le double du pic précédent atteint en 2008.

Le Maroc a attiré des investissements qui excèdent de dix fois la moyenne annuelle des dix dernières années, en grande partie dû à des apports chinois dans l'automobile électrique et les semi-conducteurs, ainsi que dans les énergies renouvelables, la chimie et le tourisme. Cependant, ces chiffres reflètent des intentions d'investissement qui restent à se matérialiser.



Attractivité des investissements Directs Etrangers (IDE)

Investir au Maroc

L'industrie des véhicules électriques :

L'industrie des véhicules électriques est un moteur majeur de l'augmentation des investissements au Maroc, attirant de nombreuses entreprises chinoises. Notamment, Gotion High-Tech prévoit d'ouvrir sa première gigafactory africaine, et Huayou Cobalt compte investir 19,5 milliards de dollars dans une usine de composants pour batteries de véhicules électriques. Ces initiatives soulignent la position du Maroc comme un centre potentiel de production de véhicules électriques.



MOROCCO

Attractivité des investissements Directs Etrangers (IDE)

Investir au Maroc

Energies renouvelables :

Le Maroc a capté d'importants investissements dans le secteur des énergies renouvelables, bénéficiant de l'intérêt mondial croissant pour les énergies propres et de ses atouts naturels et climatiques favorables à de tels projets. Ces investissements aident à diversifier l'économie nationale et à diminuer la dépendance aux énergies fossiles.



Secteur chimique et touristique :

Le Maroc séduit des investissements directs étrangers dans divers secteurs vitaux, notamment chimique et touristique, capitalisant sur les opportunités de marché et renforçant sa réputation de destination touristique. La remarquable performance d'IDE du pays en 2023 reflète les efforts continus pour attirer des capitaux étrangers et diversifier l'économie, grâce à un environnement d'affaires favorable et des politiques incitatives qui renforcent la confiance des investisseurs internationaux.



Attractivité des investissements Directs Etrangers (IDE)

Investir au Maroc



Le Maroc a considérablement avancé dans l'attraction des IDE grâce à des réformes visant à optimiser son climat d'affaires.

Sa position géographique privilégiée, à la jonction de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen-Orient, le présente comme une plateforme idéale pour l'expansion des entreprises internationales.

Le développement des secteurs stratégiques comme le tourisme, l'automobile, l'aéronautique et les énergies renouvelables a favorisé l'afflux des IDE au Maroc.

L'infrastructure marocaine, avec ses réseaux de transport, ports et aéroports, rend le pays particulièrement attrayant pour le commerce international et l'exportation.

Source : <https://www.atalayar.com/seccion/marruecos>

Attractivité des investissements Directs Etrangers (IDE)

Investir au Maroc

L'Europe demeure le premier groupe régional d'investisseurs au Maroc

Depuis 2007, les investissements en provenances des pays Arabes augmentent fortement, particulièrement dans les secteurs du tourisme et de l'immobilier.

Le Maroc est le premier pays de la région du Sud de la Méditerranée à bénéficier du statut avancé dans ses relations avec l'UE » Mme Benita Ferrero-Waldner, Commissaire européenne pour les relations extérieures et la politique européenne de voisinage.

Sur le plan économique, ce statut inclut la « mise en place d'un espace économique commun », s'inspirant des règles régissant l'Espace économique européen.



Type de société	Définition	Principales Caractéristiques
Société Anonyme (SA)	La société anonyme est une société commerciale.	- Le nombre d'actionnaires ne peut être inférieur à 5 - Le capital minimum est de 300.000 MAD, pour les sociétés faisant publiquement appel à l'épargne le capital minimum est de 3 millions de MAD - Le montant nominal de l'action ne peut être inférieur à 50 MAD à l'exception des sociétés cotées en bourse, dont le nominal peut être fixé à 10 MAD - Les actions en numéraire doivent être libérées lors de la souscription d'au moins le 1/4 de leur valeur nominale. Les actions en nature sont libérées intégralement lors de leur émission - Management: Conseil d'administration ou Directoire et Conseil de surveillance - Contrôle : Nomination obligatoire d'un commissaire aux comptes renouvelable chaque trois ans

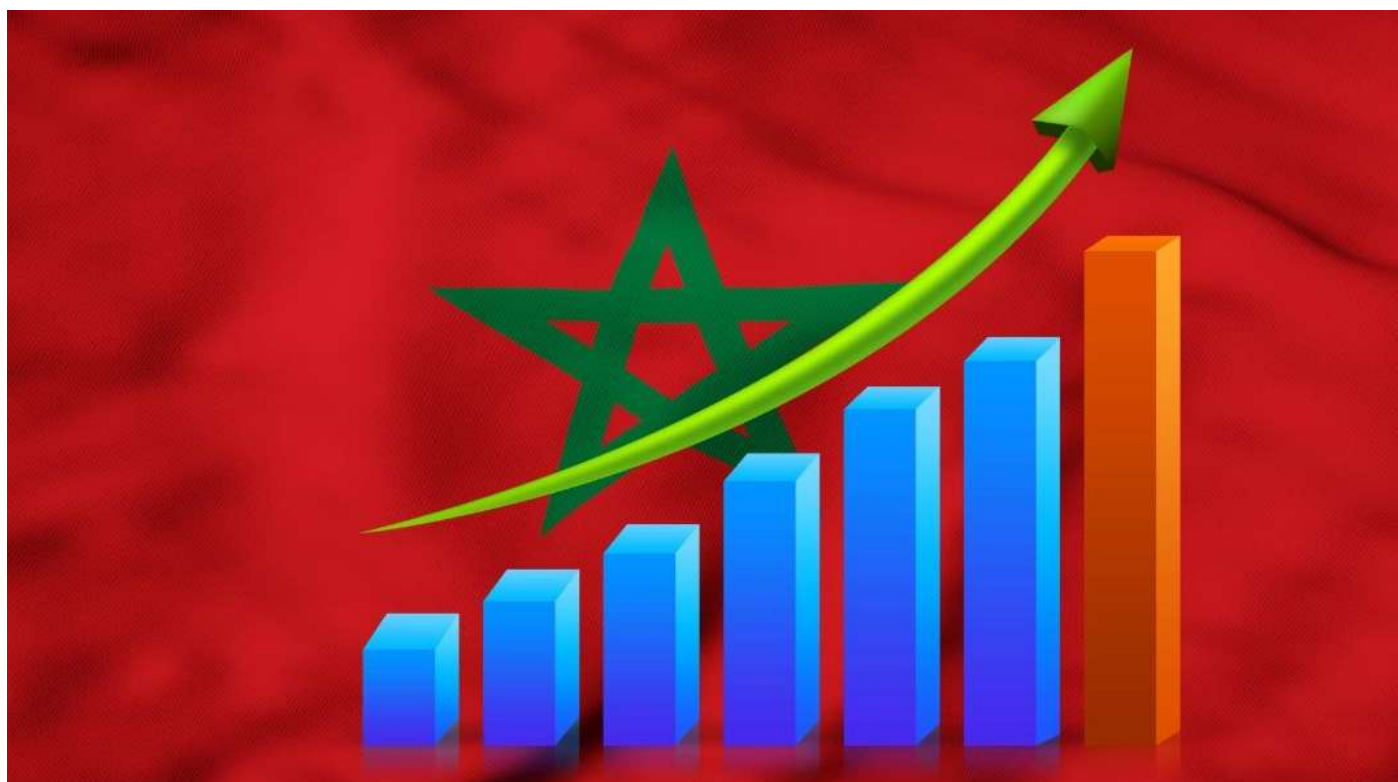
Juridique: les principales formes de sociétés



Juridique: les principales formes de sociétés

Investir au Maroc

Type de société	Définition	Principales Caractéristiques
Société en commandite par actions (SCA)	La société en commandite par actions dont le capital est divisé en actions est constituée entre un ou plusieurs commandités, qui ont la qualité de commerçants et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales, et des commanditaires qui ont la qualité d'actionnaires et ne supportent les pertes qu'à concurrence de Leurs apports	• Le nombre des associés commanditaires ne peut être inférieur à trois (3) • Le ou les premiers gérants sont désignés par les statuts. Ils accomplissent les formalités de constitution dont sont chargés les fondateurs de sociétés anonymes • Au cours de l'existence de la société, les gérants sont désignés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires avec l'accord de tous les associés commandités • Le conseil de surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose à cet effet , des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes



Juridique: les principales formes de sociétés

Investir au Maroc

Type de société	Définition	Principales Caractéristiques
Société en commandite par actions (SCA)	La société en commandite par actions dont le capital est divisé en actions est constituée entre un ou plusieurs commandités, qui ont la qualité de commerçants et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales, et des commanditaires qui ont la qualité d'actionnaires et ne supportent les pertes qu'à concurrence de Leurs apports	- Le nombre des associés commanditaires ne peut être inférieur à trois (3) - Le ou les premiers gérants sont désignés par les statuts. Ils accomplissent les formalités de constitution dont sont chargés les fondateurs de sociétés anonymes - Au cours de l'existence de la société, les gérants sont désignés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires avec l'accord de tous les associés commandités - Le conseil de surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose à cet effet , des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes

Type de société	Définition	Principales Caractéristiques
Société à responsabilité limitée (SARL)	Forme de société intermédiaire qui est une société commerciale à responsabilité limitée où la responsabilité est limitée aux apports, mais qui présente des caractéristiques de la société de personnes. Il s'agit de la forme la plus répandue	- La société peut être constituée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales - Le nombre maximum d'associés ne peut dépasser (50) - Le capital social est librement fixé par les associés - Possibilité d'apports en nature - La société peut être gérée par une ou plusieurs personnes physiques en qualité de gérant, ce dernier est responsable individuellement ou solidairement vis à vis des tiers - Le contrôle de la gestion d'une SARL est confié à un ou plusieurs commissaires aux comptes. Ce contrôle facultatif, devient Obligatoire si CA > 50 millions MAD

Juridique: les principales formes de sociétés

Investir au Maroc

Type de société	Définition	Principales Caractéristiques
Société en nom collectif (SNC)	La société en nom collectif est une société dont les associés ont la qualité de commerçants et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales.	- Tous les associés sont gérants, sauf stipulation contraire des statuts. - Les associés peuvent nommer un ou plusieurs commissaires aux comptes à la majorité. - Les parts sociales sont nominatives et leur cession nécessite le consentement de tous les associés. - La société prend fin par le décès de l'un des associés, sauf dispositions contraires des statuts.
Société en participation (SP)	La société en participation n'existe que dans les rapports entre associés et n'est pas destinée à être connue des tiers. Elle n'a pas la personnalité morale.	- Chaque associé contracte en son nom personnel vis-à-vis des tiers. - Si les participants agissent ostensiblement en qualité d'associés, ils sont tenus comme des associés en nom collectif vis-à-vis des tiers.
Société en commandite simple (SCS)	La société en commandite simple est composée d'associés commandités et d'associés commanditaires.	- Les associés commandités sont tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales. - Les associés commanditaires ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leur apport. - L'associé commanditaire ne peut pas engager la société dans des actes de gestion vis-à-vis des tiers. - La société continue malgré le décès d'un commanditaire.

Principales dispositions de la fiscalité marocaine

Investir au Maroc

Impôt sur les sociétés (IS)

Droit commun :

Le taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés est de :

- 20%, comme taux cible en 2026 unifié de droit commun applicable à toutes les sociétés ;
- 35%, comme taux cible en 2026 applicable aux sociétés dont le montant du bénéfice fiscal net est égal ou supérieur à 100 millions de dirhams ;
- 40%, comme taux cible en 2026 applicable aux établissements de crédit, entreprises d'assurance, de réassurance et organismes assimilés.

Le taux de droit commun de la cotisation minimale est de 0,25%.

- Export : Exonération totale pendant les 5 premières années puis taux réduit de 20% et un taux cible de 35% pour les sociétés dont le bénéfice fiscal net est supérieur à 100M MAD.
- Dispositions particulières notamment pour Les zones d'accélération industrielle, offshore et statut Casablanca Finance City (Mise
- en conformité du régime fiscal de CFC (Casablanca Finance City) avec les standards internationaux).

TVA

- Droit commun : 20% ;
- Taux réduits: 10%.

Impôt sur le revenu

- Impôt Progressif
- Taux marginal : 38% (impôt retenu à la source pour les salariés)

Principales dispositions de la fiscalité marocaine

Investir au Maroc

Droits d'enregistrement

- Sont exonérés au droit d'enregistrement : les actes de constitution et d'augmentation de capital des sociétés ou des groupements d'intérêt économique réalisés par apports en numéraire à titre pur et simple, par incorporation des créances en compte courant d'associés ou par incorporation de bénéfices ou de réserves.
- Sont enregistrées au droit fixe de mille (1.000) dirhams : les constitutions et les augmentations de capital des sociétés ou des groupements d'intérêt économique, réalisées par apports, à titre pur et simple, lorsque le capital social souscrit ne dépasse pas cinq cent mille (500.000) dirhams.

Autres

- Exonération de la taxe professionnelle pendant les cinq premières années
- Imposition de la retenue à la source au taux de 10% des prestations de services achetées à l'étranger
- Protection des investissements étrangers et du libre transfert des capitaux apportés en devises et revenus sans limite



Indicateurs sociaux

Investir au Maroc

SMIG et horaires

- SMIG brut : 16,29 MAD/h soit un salaire Net mensuel de 3120 MAD/mois
- 44h/semaine avec 1 jour minimum de repos
- Secteur tertiaire: dans la pratique 40h en moyenne (jours ouvrés)

Formation professionnelle

- Prise en charge possible jusqu'à 70% des frais engagés

Droit de grève

- Régi par le code du travail

Comité d'entreprises

- Obligatoire à partir de 50 salariés

Comité de sécurité et d'hygiène

- Obligatoire à partir de 50 salariés

Délégué du Personnel

- Obligatoire à partir de 10 salariés : un délégué titulaire et un délégué suppléant devant être élus

Couverture maladie obligatoire

- AMO : 4,11% du salaire brut (SB) déplafonnée.

Taux de charges sociales minimal (hors AT)

- 21,09% du SB dont 13,46% plafonné à 6 000 MAD par mois.

Jours fériés

- 14 jours dont 4 liés au calendrier lunaire

Structures d'accueil spécifiques

Casablanca Finance City (CFC)

- Le CFC est l'un des outils créés par le Maroc pour se positionner en tant que Hub Africain.
- Statut juridique et fiscal accompagné d'une offre immobilière, infrastructures spécialisées, un système réglementaire, des ressources humaines et autres services connexes.

Entreprises financières

- Les établissements de crédit
- Les entreprises d'assurances et de réassurance et les sociétés de courtage en assurance et en réassurance.

Les autres institutions financières exerçant, une des activités ci-après :

- La gestion collective ou individuelle de portefeuilles d'instruments financiers.
- La négociation pour compte propre ou pour compte de tiers d'instruments financiers.
- Le placement sous toutes ses formes.
- Les services liés aux plateformes de financement collaboratif.
- Le conseil en investissement financier.
- Les sociétés d'investissement et les organismes de placement collectif.

Les autres prestataires de services d'investissement : toute personne morale qui fournit au moins un des services ci-après :

- La gestion privée du patrimoine.
- La notation de crédit.
- Les sociétés holding : toute personne morale dont l'activité principale est la détention et la gestion de participations dans le capital d'entreprises.



Structures d'accueil spécifiques

Casablanca Finance City (CFC)

Entreprises financières

les prestataires de services auxiliaires : toute personne morale qui exerce une ou plusieurs des activités suivantes :

- L'audit et les services de conseil juridique, fiscal, stratégique, d'actuariat ou de ressources humaines.
- Toute autre activité de services auxiliaires en relation avec les activités exercées par les entreprises éligibles au statut CFC.
- Les prestataires de services techniques, effectués dans le cadre d'activités industrielles et commerciales et les prestataires de services administratifs : toute personne morale, qui exerce à titre principal au moins l'une des activités ci-après :
- La supervision et la coordination des activités exercées par les entités du groupe auquel appartient le prestataire susvisé sur le territoire national ou dans un ou plusieurs pays étrangers
- La direction et la gestion desdites entités.
- La prestation de services pour le compte desdites entités.

Les prestataires de services techniques, peuvent également :

- Assurer les prestations de services pour le compte des tiers.
- Effectuer la facturation de biens et de services pour le compte desdites entités ou à des tiers.

On entend par :

- Activité de supervision et de coordination : les fonctions d'intégration, de liaison, de facilitation, de centralisation et de contrôle.
- Services pour le compte des entités du groupe auquel appartient le prestataire de services ou à des tiers : les services de recherche et développement, les services de gestion des ressources humaines et informatiques, de formation, de communication ou de relations publiques.

Les sociétés de négoce : toute personne morale ayant pour objet principal l'achat et la vente de marchandises pour le compte de tiers et qui exerce au moins l'une des activités ci-après :

- L'achat de matériaux ou de produits pour la revente.
- Les services liés au commerce, y compris le réseautage, la logistique, le stockage, le transit et les conseils commerciaux.

Structures d'accueil spécifiques

Casablanca Finance City (CFC)

- Avantages fiscaux: IS à 0% pendant 5 ans puis 20% (à l'exclusion des banques et assurances)/ IR à 20% pendant 10 ans.

Assouplissements au niveau juridique et notamment pour la réglementation des changes :

- Entière liberté de gestion des avoirs de provenance étrangère.
- Assouplissement des démarches administratives relatives au transfert des rémunérations en devises, au titre des opérations d'assistance technique et de prestations diverses entre filiales et société mère.
- Entière liberté d'ouverture de comptes en devises et de comptes en dirhams convertibles.

Les zones d'accélération industrielle

- **Les zones d'accélération industrielle** font partie intégrante de la stratégie du Maroc pour attirer l'investissement étranger destiné à l'export. En complément de Tangier Free Zone, le Maroc a notamment créé Atlantic Free Zone près de Kenitra et Oujda Free Zone dans la région de l'Orientale.
- **Les zones d'accélération industrielle** octroient aux entreprises qui y sont implantées des avantages fiscaux ainsi qu' une réglementation juridique spécifique notamment au regard du régime des changes et du régime douanier.

Elles se définissent comme un territoire où les activités sont soustraites sous certaines conditions à la législation et à la réglementation douanière et à celles relatives au contrôle du commerce extérieur et des changes :

- Liberté totale de change pour les opérations commerciales, industrielles et de services réalisées avec l'étranger par des entreprises installées en Zone franche d'exportation .
- Les règlements des opérations réalisées à l'intérieur des zones franches d'exportation sont effectués en monnaies étrangères convertibles.
- Avantages fiscaux: exonération de droits d'enregistrement constitution et acquisition de terrains/ exonérations quinquennale suivie d'un taux d'IS cible de 20% / exonération de TVA/ exonération de taxe professionnelle.



bdo@bdo.ma



+212 5 22 22 55 00



www.bdo.ma



Casablanca - Rabat - Laâyoune

BDO Au Maroc

Audit – Conseil – Tax – Legal - Expertise-comptable

Société au capital de 1.700.000 Dhs, membre du réseau international BDO.

